

Triste plage

M^{me} Cécile Dupont, par mail

«L'été a eu bien du mal à pointer le bout de son nez cette année. Mais il suffit de retrouver Royan, sa lumière, sa côte, ma famille pour bien commencer les vacances. Comme tous ceux qui sont nés et qui ont grandi ici, je reviens chaque été avec le plaisir de se retrouver et de découvrir une côte qui "s'ouvre" et "s'anime" d'année en année. Mais que serait Royan sans ses plages familiales et abritées ? Foncillon. J'y ai appris à marcher, j'y ai appris à nager, j'y retourne toujours avec ce même plaisir et mes souvenirs. Mais cette année, triste plage pour un triste été ? Mercredi 1^{er} Aout, 17h30, marée haute.

La plage est bondée, on se faufile, on trouve une petite place entre les pieds d'une famille et des vaguelettes qui s'approchent dangereusement de nos affaires.

Des enfants jouent au bord de l'eau, des octogénaires disputent une partie de cartes, des couples sommeillent main dans la main, des ados pianotent sur leur portable... Bref c'est l'été... Loin de tout stress, de toute fatigue, je n'arrive pourtant pas à plonger dans mon bouquin, quelque chose me chiffonne. La marée finit de monter, chassant quelques familles, les octogénaires ; le sable vole, les enfants se font gronder, les nouveaux arrivants s'installent sur le béton... pourtant la mer est à six mètres du mur, il reste de la plage à Foncillon... oui ! mais pour les transats ! Royan voudrait-elle prendre des airs qui ne lui vont pas ?

Je suis interloquée par ce que les saisonniers m'expliquent à ce sujet : "c'est un service public", "une concession", "vous n'avez qu'à aller sur une plage plus grande", "les transats sont là jusqu'à 19h"... et de voir par la suite deux jeunes, ayant trouvé pour seule place les transats, se faire éconduire. Qu'en est-il de la liberté de choisir une plage ? Pourquoi serait-ce à nous et non aux transats d'aller sur une plus grande plage ? Qu'en est-il de la qualité de l'accueil et de l'idée de vacances pour tous à Royan ? Certes, proposer de nouveaux services ne peut qu'être une bonne idée, encore faut-il que cela ne soit pas au détriment du plus grand nombre. Quel dommage de nous priver de nos petites plages familiales en en condamnant une partie à la location et en nous obligeant à y venir aux heures de fermeture.»

Non à une nouvelle taxe locale

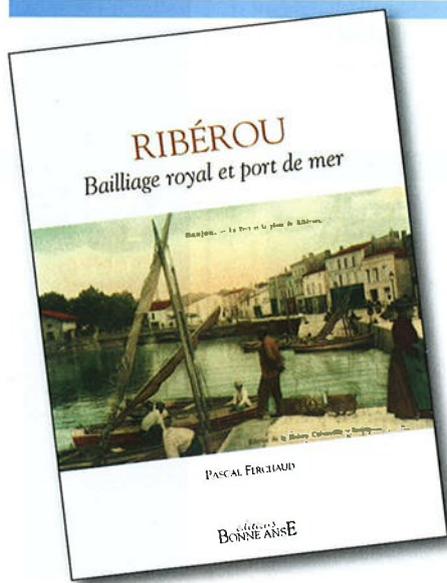
L'Association contribuables du pays Royanais nous a adressé un courrier à la suite de notre article (CB n° 119) sur la taxe

locale sur la publicité extérieure.

«La mise en application de cet impôt est absolument facultative et du ressort exclusif de chaque commune. En juin 2011, la ville de Royan a décidé d'appliquer cette nouvelle taxe à partir de 2012. Elle concerne tous les commerçants, artisans et entreprises qui possèdent, à l'intérieur de leur propriété, d'une manière visible de la voie publique, sur les murs, vitrines ou supports divers, leur publicité, raison sociale... Dès que l'ensemble des textes ou image atteint 7 m², cette nouvelle taxe est applicable et devient progressive en fonction de la surface utilisée. A la suite de réclamations justifiées de la part d'associations de commerçants, nous avons adressé, le 19 janvier 2012, une lettre à M. Quentin, député-maire, pour lui demander de revoir sa position concernant cette nouvelle taxe injustifiable. Aucune réponse et la taxe est en cours d'application. [...] Le 25 mai 2011, lors d'un interviewe de M. Quentin par le *Cri du contribuable*, celui-ci à déclaré "ne pas augmenter les taux des

impôts locaux depuis 2010 jusqu'en 2014" et par ailleurs "les impôts locaux doivent marquer une pause dans leur évolution à la hausse depuis 20 ans". Or, cette nouvelle taxe correspond bien à une augmentation des impôts locaux, ce qui contredit les propos tenus par M. Quentin. Elle frappe les forces vives de la ville de Royan, et ne peut avoir que des répercussions néfastes. Si cette taxe sur les enseignes instaurée à Royan avait pour vrai motif de mettre un terme à la pollution visuelle dans le cadre du Grenelle de l'environnement, il serait indispensable de supprimer, en priorité, les grands panneaux publicitaires se trouvant sur les voies publiques qui sont loués chèrement au profit de la commune. [...] Si la ville de Royan a toujours besoin d'argent, c'est-à-dire de nos impôts, il serait urgent qu'elle mette en place des budgets de rigueur, en diminuant véritablement les frais de fonctionnement beaucoup trop importants et en supprimant des gaspillages permanents, qui n'ont rien à voir avec le service public dû à ses administrés.

Livre



Ribérou, petit port authentique de Saumon, fut pendant des siècles un carrefour de l'activité maritime dans l'estuaire de la Seudre. Actif dès le XI^e siècle, époque du commerce du sel, le port de Ribérou fut par la suite l'un des plus dynamiques de la Seudre. A l'occasion de l'inauguration du réaménagement du port en août dernier, Pascal Ferchaud, maire de la commune depuis 2001 et conseiller général, a entrepris d'évoquer l'histoire de ce lieu dans un livre, *Ribérou Bailliage royal et port de mer*.

Le bailliage de Ribérou devient un port de mer très actif aux alentours du XV^e siècle, accueillant de nombreux navires en

provenance de toute la France, chargés de marchandises variées, notamment du vin, des eaux-de-vie, du bois, des céréales et des sardines. Au XVII^e siècle, le port arme des navires de pêche à destination de Terre-Neuve. L'envasement du chenal et du port ainsi que l'évolution des modes de transport à la fin du XIX^e siècle condamnent l'activité portuaire de Ribérou, malgré les efforts de réaménagement du fleuve (élargissement de la Seudre, construction d'un port plus moderne ainsi que de maisons bourgeoises). Ribérou reste cependant un espace de sociabilité grâce aux nombreux commerces et cafés qui s'y installent, aux festivités qui s'y déroulent. C'est également un lieu incontournable pour les amateurs de pêche à la ligne, les pratiquants de canoë et apprentis nageurs.

Richement illustré de photos, cartes et plans et documenté grâce à de nombreuses annexes, cet ouvrage d'une centaine de pages retrace l'évolution du port saumonnais, centre névralgique de la ville. Son auteur Pascal Ferchaud, professeur agrégé en économie et gestion, met ses compétences croisées d'historien et d'économiste au service du patrimoine de sa cité. Une belle promenade au fil de l'histoire en bord de Seudre...

Ribérou Bailliage et port de mer, Pascal Ferchaud, Editions Bonne Anse, 92 pages, 20 €